

19 déc 2013 -18:49

Appartient à [Conseil des ministres du 19 décembre 2013](#)

Soutien belge à l'opération française en République centrafricaine

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le soutien belge à l'opération française en République centrafricaine.

Le Conseil des ministres a autorisé l'exécution de quatre vols A-330 comme transport stratégique entre la France et un endroit en Afrique dans la période comprise entre fin décembre 2013 et fin janvier 2014. Il a également autorisé l'engagement opérationnel d'un détachement C-130 d'environ 35 militaires pour une période initiale de deux mois, prolongeable d'un mois à partir de fin janvier 2014, pour l'exécution de transport tactique. Les militaires déployés en et hors RCA durant cette mission auront respectivement le statut *engagement opérationnel, sous-position engagement passif armé* (AR - 03 - coefficient 4) et le statut *engagement opérationnel, sous-position engagement d'observation* (AR - 03 -coefficient 2).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>